



# Je me prépare au BIA !

Brevet d'Initiation Aéronautique

Descriptif du programme 2026-2027





# Préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique

## Qu'est-ce que le BIA ?

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est un diplôme d'Etat qui est délivré conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, chargé des Transports, via la Direction Générale de l'Aviation Civile. Il valide des connaissances dans le domaine aéronautique et spatial.

## Pourquoi passer le BIA ?

Se préparer au BIA permet aux élèves de découvrir le monde de l'aéronautique et du spatial, l'un des secteurs les plus dynamiques de l'industrie et du commerce français. Il récompense un niveau de connaissance générale dans ces domaines.

Ce diplôme est également un atout pour Parcoursup. Il favorise l'entrée dans les écoles aéronautiques. Par ailleurs, il est très apprécié des futurs employeurs civils et militaires dans le cadre de la recherche d'un stage ou d'un emploi.

## Méthodologie et contenu du programme :

La préparation au BIA s'articule autour d'un enseignement théorique et d'un enseignement pratique assurés par des professionnels de l'aviation.

### Enseignement théorique :

- 39 heures de cours théoriques sont prévues pour préparer les élèves à l'examen final. Les séances se déroulent le lundi de 17h30 à 19h, à partir du 21 septembre, dans les locaux de Stanislas selon le calendrier prévisionnel présenté en page 4. *A noter que 4 cours seront exceptionnellement organisés le samedi matin entre le 16 novembre et le 14 décembre 2026.*

### En complément :

- une session de 3 heures de cours sera organisée un samedi matin (Date à déterminer) à l'aéroport de Cannes Mandelieu au contact des avions dans le hangar, pour se familiariser avec commandes et instruments de vol.
- 3 cours supplémentaires interviendront durant les sessions de vols. (Voir page suivante)

L'enseignement est assuré par M. Éric Legros, pilote d'avion, de voltige et de planeur, titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique).

Au programme : Aérodynamique et mécanique du vol, météorologie, connaissance des aéronefs, navigation, réglementation et sécurité des vols, histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

## Programme noté 9,2/10

par les participants de l'édition 2025-2026

89 % des élèves ont obtenu leur diplôme en 2026 dont 52 % avec une mention

Edition 2026-2027	Informations pratiques
Niveau	Elèves de 3 <sup>ème</sup> et de 2 <sup>nde</sup> .
Durée Dates & horaires	39 h de cours théoriques le lundi, du 21 septembre 2026 au 24 mai 2027, de 17h30 à 19h (sauf entre le 16 novembre et le 14 décembre, cours programmés le samedi matin) + 3 vols de 30 min + 4 séances de 3h de cours à l'aéroport de Cannes-Mandelieu. (Voir calendrier en page 4)
Tarif	<b>340 €</b>
Conditions de validation de l'inscription	L'inscription est validée après étude du dossier scolaire par la direction et à réception du règlement. <b>Les documents administratifs doivent être transmis à C. Turpin le 2 novembre au plus tard.</b>
<b>IMPORTANT !</b>	<i>Nombre de places limité. En s'inscrivant, l'élève s'engage à être assidu et à effectuer le travail personnel demandé par l'enseignant avec sérieux.</i>



# Préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique



## Enseignement pratique :

- 3 vols découverte de 30 minutes, dont 1 vol en place « copilote » sont organisés durant l'année avec l'Aéroclub Cannes UACA de Cannes-Mandelieu. Ils se déroulent généralement le mercredi après-midi (Dates communiquées en cours d'année – Certains vols pourront être organisés des samedis matins, selon nécessité).
- Les élèves sont pris en charge par des pilotes expérimentés et agréés par l'aéroclub dont Éric Legros qui partage son temps entre les vols et un cours sur site de 3 heures. La présence des élèves est obligatoire. Aucun remboursement ne pourra être réalisé en cas d'absence, quel qu'en soit le motif. Le cours et le vol perdus ne pourront être rattrapés.
- Les rotations en avion sont planifiées par l'enseignant et l'aéroclub, selon les critères de disponibilité des pilotes et des avions et selon les conditions météorologiques.
- A l'occasion de ces sorties, le trajet aller/retour vers l'aéroport de Cannes-Mandelieu est sous la responsabilité des familles.

**Ce cursus ne doit pas être considéré comme une activité ludique. Il s'agit d'un programme diplômant nécessitant un investissement de la part de l'élève qui devra s'engager à être assidu, sérieux et à fournir un travail personnel chaque semaine.**

## Quand et comment se déroule l'examen ?

L'examen est organisé sous la responsabilité de chaque académie. Il se déroule chaque année à la fin du mois de mai ou tout début juin.

Les épreuves prennent la forme d'un QCM de 100 questions qui portent sur 5 thèmes. (20 points par thème) L'épreuve obligatoire dure 2h30. Une épreuve supplémentaire de 30 minutes, notée sur 20 points, portant sur le vocabulaire en anglais utilisé dans le domaine aéronautique, est également proposée aux candidats.

La note zéro à l'un des chapitres de l'épreuve obligatoire est éliminatoire. Chaque question vaut un point. Une réponse fautive n'apporte pas de points. La note de l'épreuve obligatoire est multipliée par un coefficient 5. Pour l'épreuve supplémentaire en Anglais, seuls les points au dessus de 10 sur 20 sont additionnés au total des points obtenus à l'épreuve obligatoire. La moyenne, soit un total de 50 points sur 100, est exigée pour être reçu à l'examen. Les mentions sont attribuées en fonction de la note finale.

## Modalités d'inscription :

Nous proposons ce programme aux élèves de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup>. (Âge minimum de 13 ans) Le nombre de place est limité. Le dossier scolaire de chaque candidat sera étudié.

Un **certificat médical** indiquant qu'il n'y a pas de contre-indication pour votre enfant à la pratique du vol en avion léger non pressurisé à basse altitude ainsi qu'une copie d'une **pièce d'identité en cours de validité** (passeport obligatoire pour les ressortissants étrangers) devront être transmis à C. Turpin **avant le 2 novembre 2026**. ([cturpin@stanislas-cannes.com](mailto:cturpin@stanislas-cannes.com) – bureau situé au 1<sup>er</sup> étage bâtiment Chaminade) *En s'inscrivant à ce programme, l'élève s'engage à respecter la charte présentée en page 3.*

Inscriptions en ligne en cliquant [ICI](#)

# Charte d'engagement et de bonne conduite de l'élève

L'option BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) dispensée par Stanislas mène à un Brevet d'Etat. Elle ne doit, en aucun cas, être considérée comme une activité récréative ou ludique.

Ce programme est réservé aux élèves motivés et passionnés par le milieu de l'aéronautique. Il implique l'engagement total de chaque participant tout au long de l'année d'enseignement.

L'élève s'engage à :

- Fournir un travail personnel, à raison d'une heure de devoirs à faire chaque semaine, en moyenne et toute l'année.
- Avoir une attitude irréprochable vis-à-vis de ses camarades et de l'enseignant. Tout comportement inadapté sera sanctionné, en application du règlement intérieur de l'établissement.
- Avoir une attention soutenue en cours.
- Faire preuve d'assiduité et de ponctualité durant les cours et lors des sorties pédagogiques organisées au cours de l'année.

# Calendrier prévisionnel 2026 -2027

				Septembre			Octobre				Novembre					Décembre				Janvier				Février				Mars					Avril				Mai				
				21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1 <sup>er</sup>	8	15	22	1 <sup>er</sup>	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	
Lundi	Horaires	Salle	Intervenant																																						
				17h30 - 19h00	L309	Eric LEGROS	•	•	•	•										•	•	•	•	•	•	•															

				Septembre			Octobre					Novembre					Décembre				Janvier					Février				Mars					Avril					Mai				
				26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17	24	1 <sup>er</sup>	8	15	22	29					
Samedi	Horaires	Salle	Intervenant																																									
				09h00 - 10h30	L309	Eric LEGROS									•	•	•	•																										

En complément de ces séances sont prévus :

\* 1 séance de cours de 3h, un samedi matin, à l'aéroport de Cannes-Mandelieu. (Date à confirmer)

\* 3 vols découverte de 30 minutes intégrant également 3h de cours à chaque date, des mercredis après-midi, à l'aéroport de Cannes-Mandelieu. (Dates à confirmer)

A noter : Ce calendrier est communiqué à titre indicatif. Les 4 cours positionnés le samedi matin sont susceptibles d'être modifiés en fonction des contraintes professionnelles de Monsieur Legros. Tout changement apporté au planning vous sera communiqué via la messagerie EcoleDirecte.



# Modalités d'inscription et de paiement

## Comment s'inscrire ?

### Prise en compte de votre demande :

Pour toute demande d'inscription au programme de préparation au BIA, nous vous invitons à **renseigner le formulaire en ligne suivant** : **Cliquer [ICI](#)**

Votre pré-inscription sera alors enregistrée. *Aucune demande ne sera prise en compte sans avoir, au préalable, rempli ce questionnaire.*

**Les inscriptions seront closes le 6 septembre 2026.**

### Nombre de participants limité :

Le nombre de participants pour ce programme est limité. Les demandes seront traitées selon l'ordre d'inscription sur le formulaire en ligne.

### Participation :

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint à la clôture des inscriptions, le programme sera annulé.

### Modalités de paiement :

**Toute demande d'inscription effectuée en ligne vaut engagement de participation au programme et de paiement du tarif. Dès lors que votre inscription aura été confirmée par nos soins, le paiement devra être effectué dans votre espace EcoleDirecte (Rubrique « Paiements en ligne ») dans un délai de 8 jours. Votre inscription ne sera validée qu'après réception de votre paiement.**

**Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année scolaire sauf accord express du Chef d'Établissement.** Les absences liées à une autre activité, cours, réunion, convocation, rendez-vous... ne sont ni remboursées, ni rattrapées.

### Communication :

Toutes les informations relatives au programme, au calendrier des cours et des vols découverte sont envoyées dans votre espace ÉcoleDirecte. L'enseignant renseigne systématiquement le cahier de textes à la fin de chaque cours. Il appartient aux familles de consulter cette messagerie.

### Pour tout complément d'information, merci de contacter :

Mme Céline Turpin - Coordinatrice de Projets - cturpin@stanislas-cannes.com - 04 93 06 56 28.

*En inscrivant votre enfant, vous reconnaissez avoir reçu toutes les informations nécessaires sur le contenu du programme proposé ainsi que les modalités d'inscription.*